

GENERALE OBLIG SICAV**ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2007****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2007**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 27 mars 2006, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société « GENERALE- OBLIG SICAV » pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 9.241.605, un actif net de D : 9.211.064 et un bénéfice de D : 392.457, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «GENERALE- OBLIG SICAV» comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2007, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers de la Société « GENERALE- OBLIG SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2007, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

4. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.

5. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1^{er}) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 14 avril 2008

Le Commissaire aux Comptes/ FINOR

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007**

En application des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 14 avril 2008

Le Commissaire aux Comptes / FINOR

BILAN DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2007

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2007	31/12/2006
Portefeuille-titres	4	7 072 181,131	6 678 506,783
Obligations et valeurs assimilées		6 431 923,417	5 988 431,363
Titres des Organismes de Placement Collectif		640 257,714	690 075,420
Placements monétaires et disponibilités		2 167 900,005	3 748 823,106
Placements monétaires	6	1 742 096,293	3 331 775,692
Disponibilités		425 803,712	417 047,414
Créances d'exploitation		-	-
Autres actifs			
Créances d'exploitation		1 524,119	2 387,666
TOTAL ACTIF		9 241 605,255	10 429 717,555
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	15 986,854	19 058,889
Autres créditeurs divers	9	14 554,479	14 474,237
TOTAL PASSIF		30 541,333	33 533,126
ACTIF NET			
Capital	12	8 753 946,474	9 911 404,896
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		31 064,053	10 327,806
Sommes distribuables de l'exercice en cours		426 053,395	474 451,727
ACTIF NET		9 211 063,922	10 396 184,429
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		9 241 605,255	10 429 717,555

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisien)

	Note	31/12/2007	31/12/2006
Revenus du portefeuille-titres	5	420 475,004	368 319,120
Revenus des obligations et valeurs assimilées		329 932,833	265 344,252
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		90 542,171	102 974,868
Revenus des placements monétaires	7	80 126,121	102 752,238
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		500 601,125	471 071,358
Charges de gestion des placements	10	(57 161,112)	(54 770,047)
REVENU NET DES PLACEMENTS		443 440,013	416 301,311
Autres charges	11	(7 076,130)	(8 120,079)
Autres produits		9,799	-
RESULTAT D'EXPLOITATION		436 373,682	408 181,232
Régularisation du résultat d'exploitation		(10 320,287)	66 270,495
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		426 053,395	474 451,727
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		10 320,287	(66 270,495)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur titres		(39 600,023)	(39 043,156)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(4 316,517)	1 456,115
RESULTAT DE L'EXERCICE		392 457,142	370 594,191

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	392 457,142	370 594,191
Résultat d'exploitation	436 373,682	408 181,232
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(4 316,517)	1 456,115
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	<u>(39 600,023)</u>	<u>(39 043,156)</u>
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	<u>(399 541,500)</u>	<u>(420 365,000)</u>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>(1 178 036,149)</u>	<u>3 097 903,466</u>
Souscriptions		
- Capital	9 959 935,542	12 320 781,660
- Régularisation des sommes non distribuables	(23 369,458)	(36 444,508)
- Droits d'entrée		
- Régularisation des sommes distribuables	425 419,898	472 722,132
Rachats		
- Capital	(11 077 933,026)	(9 354 446,190)
- Régularisation des sommes non distribuables	27 825,060	29 149,983
- Droits de sortie		
- Régularisation des sommes distribuables	<u>(489 914,165)</u>	<u>(333 859,611)</u>
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u><u>(1 185 120,507)</u></u>	<u><u>3 048 132,657</u></u>
ACTIF NET		
En début de période	10 396 184,429	7 348 051,772
En fin de période	9 211 063,922	10 396 184,429
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	99 948	70 170
En fin de période	88 674	99 948
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>103,876</u>	<u>104,016</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>4,19%</u>	<u>4,10%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : Présentation de la société

La GENERALE OBLIG-SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 07 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 janvier 2000. Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERAL OBLIG-SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Note 2 : Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2007, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

Note 3 : Principes comptables appliqués

Les états inclus dans les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

NOTE 4 : ETENDUE DES TRAVAUX DE VERIFICATION

Comme il est indiqué dans le deuxième paragraphe de notre rapport général, notre examen a été effectué en observant les normes de révision comptable généralement admise et a comporté le contrôle des documents comptables et toutes les autres procédures de vérification que nous avons jugé nécessaires en la circonstance.

Nous présentons ci-après les développements concernant l'application de certaines de ces vérifications.

◆ **Capital**

Nous avons vérifié tous les mouvements intervenus sur le poste du capital résultant notamment des souscriptions et des rachats effectués. Nous nous sommes assurés que la défalcation de la valeur liquidative entre la part en capital et la part en revenu a été correctement traduite en comptabilité.

◆ **Portefeuille – titres et placements monétaires**

Nous avons procédé à la vérification des mouvements intervenus sur ces postes au cours de l'exercice et ce, conformément aux prescriptions des normes comptables sectorielles régissant les OPCVM.

Nous avons procédé à l'évaluation du portefeuille – titres à la date de clôture conformément aux prescriptions précitées.

◆ **Trésorerie**

Nous avons vérifié les états de rapprochement bancaires ainsi que leur liquidation au début de l'exercice 2008.

◆ **Revenus**

Nous nous sommes assurés que les intérêts sur les placements sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus et nous avons vérifié la constatation dans les comptes de régularisation, des produits afférent à 2007 et non encore perçus, ainsi que des intérêts reçus et qui concernent les exercices futurs.

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2007 à D : 7.072.181,131 , s'analysant ainsi :

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2007	% actif net
Obligations des sociétés et valeurs assimilés		6 281 932,329	6 431 923,417	69,83%
Obligations des sociétés		4 020 000,000	4 118 026,329	44,71%
AFRICA 2003 A	1 000	60 000,000	61 052,459	0,66%
AMEN LAESE 2001 A	1 000	16 000,000	16 327,869	0,18%
AMEN LEASE 2001 B	1 000	40 000,000	40 846,994	0,44%
AMEN BANK 2006	3 000	300 000,000	313 847,099	3,41%
ATB BANK 2007/1	5 000	500 000,000	517 508,514	5,62%
ATL 2002/2	1 000	20 000,000	20 844,328	0,23%
ATL 2004/1	2 500	100 000,000	102 186,886	1,11%
ATL 2006/1	3 000	300 000,000	308 524,590	3,35%
E.SUB BH 2007/1	1 500	150 000,000	150 528,606	1,63%
BH 1	1 000	20 000,000	20 002,841	0,22%
BTEI 2001	1 000	20 000,000	20 196,502	0,22%
BTKD 2006	5 000	400 000,000	400 765,027	4,35%
CIL 2002/3	600	36 000,000	37 628,853	0,41%
CIL 2003/1	1 000	60 000,000	60 670,164	0,66%
CIL 2004/1	2 000	160 000,000	162 276,722	1,76%
CIL 2004/2	1 300	78 000,000	81 293,901	0,88%
EL MAZRAA 2001	1 000	40 000,000	42 256,438	0,46%
EL WIFAK	500	40 000,000	41 051,366	0,45%
GL 2001-2	1 000	20 000,000	20 003,278	0,22%
GL 2003-1	2 000	120 000,000	123 049,180	1,34%
GL 2004-1	3 500	210 000,000	221 812,931	2,41%
SKANES BEACH	1 000	80 000,000	82 598,907	0,90%
TUNISIE LEASING 2002-2	3 000	60 000,000	62 387,409	0,68%
TUNISIE LEASING 2004-2	2 500	150 000,000	156 334,426	1,70%
TUNISIE LEASING 2006-1	3 000	240 000,000	241 602,623	2,62%
TUNISIE LEASING 2007-1	4 000	400 000,000	401 136,612	4,35%
UTL 2004	2 000	200 000,000	208 445,902	2,26%
UTL 2005/01	2 000	200 000,000	202 845,902	2,20%
Bons du trésor assimilables		2 261 932,329	2 313 897,088	25,12%
BTA 7,50 04/2014 (acquis le 26/11/2004)	400	414 320,000	428 871,067	4,66%
BTA 7,50 04/2014 (acquis le 26/11/2004)	150	155 370,000	160 826,650	1,75%
BTA 7,50 04/2014 (acquis le 26/11/2004)	300	310 950,000	321 863,300	3,49%

BTA 8,25 04/2014 (acquis le 06/08/2002)	100	99 640,000	102 317,839	1,11%
BTA 6,00 03/2012 (acquis le 09/05/2006)	200	202 768,219	208 862,223	2,27%
BTA 6,00 03/2012 (acquis le 09/05/2006)	100	101 134,110	104 181,111	1,13%
BTA 6,10 10/2013 (acquis le 11/10/2006)	500	489 000,000	493 612,449	5,36%
BTA 6,10 10/2014 (acquis le 11/10/2006)	500	488 750,000	493 362,449	5,36%
Titres des Organismes de Placement Collectif		634 017,200	640 257,714	6,95%
Titres des OPCVM		463 191,700	468 340,338	5,08%
SANADETT SICAV	12	1 293,861	1 296,804	0,01%
SICAV ENTREPRISE	1 030	105 162,316	107 179,740	1,16%
AXIS TRESORIE	1 914	169 814,298	171 440,694	1,86%
UNIVERS SICAV	1 300	136 658,725	136 385,600	1,48%
FCP SALAMETT CAP	2 500	25 115,000	25 997,500	0,28%
FCP SALAMETT PLUS	2 500	25 147,500	26 040,000	0,28%
Fonds commun de créances		170 825,500	171 917,376	1,87%
FCC BIAT P1	100	70 825,500	71 247,887	0,77%
FCC BIAT P2	100	100 000,000	100 669,489	1,09%
TOTAL		6 915 949,529	7 072 181,131	76,78%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus nets	Plus (moins) valeurs latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) valeurs réalisées
<u>Soldes au 31 décembre 2006</u>	6 526 659,483	152 278,756	(431,456)	6 678 506,783	
<u>* Acquisitions de l'exercice</u>					
Obligations	1 350 000,000			1 350 000,000	
Titres OPCVM	5 205 468,320			5 205 468,320	
Fonds Commun de Créances	313 616,200			313 616,200	
<u>* Remboursements et cessions de l'exercice</u>					
Annuités obligations de sociétés	(912 000,000)			(912 000,000)	
Titres OPCVM	(5 234 741,173)			(5 234 741,173)	39 600,023
Fonds Commun de Créances	(333 053,300)			(333 053,300)	
<u>* Variations des plus ou moins valeurs portefeuilles titres</u>			(4 316,517)	(4 316,517)	
<u>* Variations des intérêts courus</u>		8 700,818		8 700,818	
<u>Soldes au 31 décembre 2007</u>	6 915 949,530	160 979,574	(4 747,973)	7 072 181,131	39 600,023

Note 5 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent à la clôture de l'exercice D : 420.475,004 en 2007, contre D : 368.319,120 en 2006 et se détaillent comme suit :

	2007	2006
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	206 700,949	187 488,359
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTNB, BTA)	120 836,484	77 855,893
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		
<i>Revenus des parts de Fonds communs de créances</i>		
- intérêts	11 342,949	5 626,700
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>		
- Dividendes	81 594,622	97 348,168
TOTAL	420 475,004	368 319,120

Note 6 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2007 à D : 1.742.096,293 , se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2007	% Actif net
----------------------	---------	-----------------------	-------------------------	----------------

Billets de trésorerie	750 000	727 224,165	742 781,979	8,06%
LA TTRI au 18/01/2008 à 6,15% garanti par la BTL	50 000	46 113,305	49 895,120	0,54%
LA TTRI au 17/04/2008 à 6,3% garanti par la BTL	50 000	45 523,979	49 334,814	0,54%
LA TTRI au 16/07/2008 à 6,4% garanti par la BTL	50 000	44 965,035	48 775,447	0,53%
CIL au 14/02/2008 à 6,2%	300 000	297 950,978	298 196,860	3,24%
CIL au 25/03/2008 à 6,3%	300 000	292 670,868	296 579,738	3,22%
Dépôt à vue	1 000 000	998 857,191	999 314,314	10,85%
Dépôt à vue ATB au 07/01/2008 à 5,15%	1 000 000	998 857,191	999 314,314	10,85%
TOTAL	1 750 000	1 726 081,356	1 742 096,293	18,91%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2007 à D : 80.126,121 , contre D : 102.752,238 au 31/12/2006 et se détaille ainsi :

	2007	2006
Intérêts des billets de trésorerie	71 056,179	61 134,933
Intérêts des placements adossés à des BTC	5 471,538	35 945,211
Autres	3 598,404	5 672,094
TOTAL	80 126,121	102 752,238

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2007 à D : 15.986,854 contre D : 19.058,889 au 31/12/2006 et se détaille ainsi :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Rémunération du dépositaire	2 360,000	4 720,000
Rémunération du gestionnaire	13 626,854	14 338,889
Total	15 986,854	19 058,889

Note 9 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 31/12/2007 à D : 14.554,479 contre D : 14.474,237 au 31/12/2006 et se détaille ainsi :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	6 746,150	6 665,908
Etat, Retenue à la source	-	-
Autres	7 808,329	7 808,329
Total	14 554,479	14 474,237

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/12/2007 à D : 57.161,112 contre D : 54.770,047 pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Commission de gestion de la CGI	54 801,112	52 410,047
Rémunération du dépositaire	2 360,000	2 360,000
Total	57 161,112	54 770,047

Note 11 : Autres charges

Le solde de ce compte s'élève au 31/12/2007 à D : 7.076,130 contre D : 8.120,079 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillant ainsi:

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Honoraires commissaire aux comptes	7 000,000	8 100,000
Autres	76,130	20,079
Total	7 076,130	8 120,079

Note 12 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 01 Janvier au 31 Décembre 2007 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2006

Montant	9 911 404,896
Nombre de titres	99 948
Nombre d'actionnaires	200

Souscriptions réalisées

Montant	9 959 935,542
Nombre de titres émis	100 437
Nombre d'actionnaires nouveaux	83

Rachats effectués

Montant	(11 077 933,026)
Nombre de titres rachetés	(111 711)
Nombre d'actionnaires sortants	(84)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables, exercice en cours	4 455,602
Plus ou moins valeurs réalisée sur titres	(39 600,023)
Plus ou moins valeurs potentielles sur titres	(4 316,517)

Capital au 31-12-2007

Montant	8 753 946,474
Nombre de titres	88 674
Nombre d'actionnaires	199

Note 13 : Autres informations**13.1. Données par action et ratios pertinents**

<u>Données par action</u>	<u>2007</u>	<u>2006</u>	<u>2005</u>	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Revenus des placements	5,645	4,713	5,441	6,952	6,428
Charges de gestion des placements	(0,645)	(0,548)	(0,623)	(0,775)	(0,725)
Revenus net des placements	5,001	4,165	4,819	6,178	5,704
Autres charges	(0,080)	(0,081)	(0,071)	(0,150)	(0,105)
Résultat d'exploitation (1)	4,921	4,084	4,747	6,027	5,598
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,116)	0,663	0,284	(0,956)	(0,535)
Sommes distribuables de l'exercice	4,805	4,747	5,031	5,072	5,063
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles	(0,049)	0,015	(0,041)	(0,032)	(0,075)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	(0,447)	(0,391)	(0,151)	(0,026)	(0,025)
Plus (ou moins) valeurs sur titres (2)	(0,495)	(0,376)	(0,192)	(0,057)	(0,100)
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	4,426	3,708	4,555	5,970	5,498
Résultat non distribuable de l'exercice	(0,495)	(0,376)	(0,192)	(0,057)	(0,100)
Régularisation du résultat non distribuable	0,050	(0,073)	(0,096)	-	0,047
Sommes non distribuables de l'exercice	(0,445)	(0,449)	0,289	(0,057)	(0,053)
Valeur liquidative	103,876	104,016	104,718	104,976	105,026
Ratios de gestion des placements					
Charges / actif net moyen	0,62%	0,53%	0,59%	0,74%	0,69%
Autres charges / actif net moyen	0,08%	0,08%	0,07%	0,14%	0,10%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	4,62%	4,55%	4,80%	4,83%	4,82%

Note 13 : Autres informations**13.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**

La gestion de la "GENERALE OBLIG-SICAV" est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement "CGI". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La banque "ARAB TUNISIAN BANK", assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle forfaitaire de D: 2.000 HT.